

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Lettre de la CFDT banques à François Chérèque

- Social - Printemps 2003 -

Date de mise en ligne : jeudi 15 mai 2003

Démocratie & Socialisme

Fédération CFDT banques

A l'attention de François Chérèque et du Bureau National confédéral

Paris, le 15 mai 2003

Cher François et chers camarades,

Notre fédération souhaite apporter ses réflexions avant la tenue du Bureau National de ce jour sur les retraites.

« Insuffisant » : cette expression de François ce matin dans les médias à l'issue de la nuit de discussions avec le gouvernement résume bien l'état d'esprit de nos équipes.

Il nous semble en effet que la CFDT doit jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à l'adoption du projet de loi le 28 mai puis jusqu'à la fin du débat parlementaire, faire valoir ses priorités.

Les premiers reculs de François Fillon sont à mettre au crédit de la mobilisation du 13 mai. L'analyse de cette mobilisation dans notre secteur nous porte à croire qu'il existe encore des réserves de mobilisation et que la pression peut donc s'amplifier.

En effet, il apparaît que de nombreux salariés n'ont pas encore « percuté » sur le fait que le projet gouvernemental impacte aussi le privé. En témoignent de nombreuses réflexions entendues dans les services sur le fait que seuls les fonctionnaires étaient concernés.

Nous pensons qu'il convient de mettre l'accent sur deux points :
la réforme, telle qu'elle est, ferait baisser le niveau des pensions,
la hausse de la durée de cotisation au-delà de 40 ans remet en cause le droit à la retraite à taux plein à 60 ans (et avant 60 ans pour celles et ceux qui réunissent les conditions du taux plein).
De plus, la voie de nouveaux financements n'a pas été explorée et l'effort, de fait, n'est pas partagé (pas de hausse de cotisation patronale, pas de mesures sur les revenus du capital et du patrimoine ...).

Ces deux points permettent d'amplifier la mobilisation des salariés du privé et de contre-carrer le discours médiatique axé sur le seul secteur public. Nous nous y employons dans notre secteur.

Par ailleurs, ces points correspondent aux engagements pris devant les salariés dans la déclaration intersyndicale du 6 janvier auxquels il convient d'ajouter les priorités clairement énoncées dans la lettre de François Chérèque aux salariés. Ces points constituent un socle minimum.

De même, nos équipes ont insisté sur le fait que la mise en oeuvre du projet gouvernemental signifierait, de facto, même amendé à la marge, une remise en cause de la répartition.

La baisse programmée des pensions et le système de décote pousseront les salariés (celles et ceux qui pourront) à se tourner vers des formules de capitalisation. Défendre la répartition suppose de garantir le droit au départ à 60 ans à taux plein.

Lettre de la CFDT banques à François Chérèque

Ceci suppose de dire clairement que nous sommes contre le projet du gouvernement parce qu'une autre réforme est possible.

Dans ce cadre, tout en continuant à engranger toutes les modifications qui iraient dans le bon sens, nous considérons que la Confédération devrait appeler, dès ce soir, à la manifestation du 25 mai que propose la CGT pour poursuivre dans la voix unitaire du 13 mai. Cet appel permettrait de mettre la pression sur le gouvernement tout en l'intégrant à la stratégie de poursuite des discussions.

pas de pensions inférieures au SMIC,
garanties d'un haut niveau de pensions pour toutes et tous (refus de la formule des 2/3),
garantie du taux plein et du départ à 60 ans,
départ dès 40 annuités, avant 60 ans,
effort partagé et justice sociale par de nouveaux financements.

Ces quelques axes revendicatifs doivent permettre de nous identifier fortement dans les jours et les semaines qui viennent en prenant toute notre place dans les mobilisations interprofessionnelles.

Recevez, cher François et chers camarades, nos salutations syndicales les meilleures.

Pour la commission exécutive fédérale,

Jean-Claude Branchereau
Secrétaire général